



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Population française - Soldes naturels et migratoires

Question écrite n° 2920

Texte de la question

M. Michel Guiniot interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'état des évolutions de la population habitant en France, telle que décrite par la publication INSEE *Focus* n° 346 parue le 19 décembre 2024 et en particulier sur les soldes naturels et migratoires. En effet, selon cette publication, il apparaît que l'évolution due au solde migratoire apparent a doublé en six ans, tandis que l'évolution due au solde naturel a été divisée par deux en six ans, pour la France métropolitaine. Également, il n'y a que deux régions, l'Île-de-France et les Hauts-de-France, qui ont un solde naturel qui excède encore le solde migratoire et seule l'Île-de-France a une croissance de l'ensemble de la population pour ce cas de figure. À l'échelle de la France, hors Mayotte, l'évolution de la population grâce au solde migratoire est à peu près équivalente à son évolution grâce au solde naturel. Il apparaît que seuls les grands centres urbains ont une croissance due au solde naturel, tandis que les espaces urbains intermédiaire et toutes les zones rurales ont une croissance due aux soldes migratoires. Il est à noter que les espaces ruraux non périurbains voient leur population décroître. En conséquence, il l'interroge pour savoir quels dispositifs sont envisagés pour favoriser la relance du solde naturel et quels dispositifs sont envisagés pour éviter que le solde migratoire apparent ne soit le seul moyen de faire croître la population française.

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2920

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2024](#), page 6815